



Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, le 10 novembre 2015

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Célébration du 97^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 Programme à Tulle

16 h 00 : Cérémonie au monument aux morts de l'ancienne école normale

- Dépôt de gerbes par M. Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, et M. Mathieu Sieye, directeur académique des services de l'éducation nationale.
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Marseillaise
- Fin de la cérémonie à 16 h 15.

16 h 45 : Cérémonie au monument aux morts de l'hôtel du département « Marbot »

- Lecture de la lettre de Henri Martrice, adressée à sa mère avant son exécution par M. Gérard Lagarde, ancien enfant de troupe
- Dépôt de lumignons par 2 élèves de l'école primaire Turgot
- Dépôt de gerbes par M. Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, M. Pascal Coste, président du Conseil départemental, M. Bernard Combes, maire de Tulle et M. Gérard Lagarde, président de l'association des anciens enfants de troupe de la Corrèze
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Marseillaise
- Fin de la cérémonie à 17 h 10.

Contact presse

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

isabelle.pougeade@correze.gouv.fr

A partir de 17 h 15 Cérémonie au lieu de mémoire place Martial Brigouleix

- Cérémonial militaire avec revue des troupes (17 h 15 / 17 h 35)
- Accueil de M. Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze, par l'autorité militaire principale et sonnerie « Aux champs »
- Salut au drapeau
- Marseillaise par la société musicale des Enfants de Tulle
- Lecture d'une lettre d'un poilu « Léon Hugon, lettre d'un blessé à Tulle adressée à sa femme à Agen » par 3 élèves de l'école primaire de l'Auzelou
- Lecture du message de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC) par un élève de 5ème du collège Victor Hugo accompagné par M. le Colonel Marcel Plas, président de l'Union départementale de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre
- Lecture du message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire par M. Bertrand Gaume, préfet de la Corrèze
- Dépôt de lumignons par 2 élèves de l'école primaire de l'Auzelou
- Dépôt de gerbes
- Sonnerie aux morts
- Minute de silence
- Refrain de la Marseillaise par la société musicale des enfants de Tulle
- Remise de décorations :
 - Remise de la médaille militaire au major Fabrice Laville par le colonel StéphanThévenet, commandant l'école de gendarmerie de Tulle
 - Remise de la croix du combattant au capitaine Wolf, par le lieutenant-colonel Christophe Gaultier, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Corrèze

18 h 00 : Fin des cérémonies.